

Note de présentation sur le projet de mise à niveau

Traitement et recyclage des DEEE*

Le Développement Durable : Notre démarche et celle de nos partenaires



Viabilité économique



Protection de
l'environnement



Responsabilité sociale et
sociétale

* Déchets d'Equipements Electriques et
Electroniques

Juin 2010



Sommaire

- Aperçu sur l'état des lieux de la filière de gestion des DEEE au Maroc
- Politique sociale de l'entreprise
- Etat d'avancement du projet de mise à niveau
- Répartition géographique des DEEE et quantités
- Lois relatives à la protection de l'environnement
- Organismes actifs dans l'accompagnement financiers
- Besoins de l'entreprise



Aperçu sur l'état des lieux de la filière de gestion des DEEE au Maroc

Au Maroc, la filière de la gestion des DEEE est à ses début et surtout manipulée par le secteur informel. La gestion de ces déchets est préoccupante car d'une part le danger représenté par ces équipements une fois manipulés n'est pas pris au sérieux voire inconnu et d'autre part, le recyclage informel commence à prendre de l'ampleur dans plusieurs sites. Heureusement, ces opérateurs n'ont pas encore commencé l'extraction des métaux précieux par des procédés chimiques humides.

Si la filière des DEEE ne s'organise pas dans le moyen terme, la situation pourrait rapidement dégénérer et il sera difficile d'y remédier, comme le démontrent les expériences acquises dans d'autres pays tels que l'Inde et la Chine.

En plus de la pénurie des ressources qui rend indispensable un recyclage des matières premières de valeur, le traitement inapproprié et sans scrupule des e-déchets provoque d'innombrables problèmes d'environnement et de santé. Ces problèmes proviennent entre autres des dioxines, des furanes et des hydrocarbures aromatiques polycycliques extrêmement toxiques qui se forment lors de la combustion du PVC mais aussi des retardateurs de flamme polybromés (platinas et boîtiers d'ordinateurs, câbles électriques), des (PCB, dans les transformateurs et les condensateurs) ainsi que le plomb, le mercure, le cadmium, le chrome et autres métaux lourds (entre autres, écrans d'ordinateurs). Des constats ont montré que la population est de plus en plus contaminée par ces métaux lourds qui peuvent provoquer des malformations du système nerveux et des cancers.

Le contexte réglementaire marocain, avec la loi 28-00, présente un cadre légal favorable, mais pas suffisant puisque le décret spécifique à la gestion des DEEE n'a pas encore vu le jour.

Le gouvernement (MICNT, SEEE, charte...) et secteur privé (APEBI, HP,...) ont démontré une motivation accrue pour l'organisation de cette filière afin qu'elle soit porteuse de valeur ajoutée et ce à travers plusieurs initiatives.



L'entreprise IVSEP opérant dans le recyclage de ce type de déchets est en cours de mise à niveau afin de répondre aux dispositifs de la loi, des exigences de ses clients nationaux et internationaux et aussi de ses partenaires notamment sociaux et institutionnels.

La présente note de présentation a pour objectif de donner une idée générale sur le plan d'actions de l'entreprise, sa vision inspirée d'une démarche de développement durable et ses besoins en termes de partenariats stratégiques.



Politique sociale de l'entreprise

IVSEP compte travailler avec certaines associations locales dans le but de mettre à niveau progressivement les opérateurs vulnérables de la filière de collecte des DEEE. Il s'agit essentiellement des chiffonniers, des semi grossistes et grossiste de déchets. Ces derniers ne sont pas organisés sous aucune forme (association, GIE,..) et travaillent dans des conditions très difficile (journée longue, rémunération basse et pas stable, agression par les délinquants,...) et ne mesurent pas les risques liés à leurs métiers (maladies de toutes sortes).

L'intervention d'IVSEP consiste à les assister afin de s'organiser en association et de préparer un plan d'action avec eux pour répondre à leur besoins immédiat dans un premier temps et ensuite les besoins moins urgent. A travers, le contact de l'entreprise avec ces opérateurs qui sont plus 3000 dont des femmes et des enfants de moins de 15 ans, les besoins se résument comme suit :

Besoins immédiat	- Reconnaissance de leurs métiers en tant que travail honorable et pas des travailleurs de la dernière catégorie
-------------------------	--

-Fournir des moyens de collectes (Equipement de protection individuelle, motorcycle, camionnette, locaux de stockage...)

-...

Besoins moyen terme	- couverture médicale pour eux et leurs familles - acquisition de logements sociaux surtout avec un revenu amélioré et garanti
----------------------------	---

-...

L'entreprise engagera une prospection et des consultations avec ces partenaires et préparera avec les associations de développement concernées un plan d'action réaliste et réalisable et ensuite le soumettra aux bailleurs de fonds pour



financement (cooptations internationales, INDH,...) ; d'ailleurs, plusieurs ont manifesté leur intérêt pour cette initiative.

L'idée derrière cette logique est que l'entreprise IVSEP devienne agrégateur de ces opérateurs en construisant une relation durable. L'entreprise fournira des avances et achètera toute la quantité récoltée moyennant un prix fixé à l'avance.

Etat d'avancement du projet de mise à niveau

Actuellement, l'entreprise recycle les DEEE dans des locaux qui ne respectent pas les normes de santé, sécurité et environnement. La mise à niveau de l'entreprise (usine, process, ressources humaines...) passe par l'acquisition d'un terrain de 3000 m². La démarche administrative relative à l'acquisition de ce terrain (3000 m²) dans la zone industrielle ain chgag à fes a été achevée et l'entreprise attend que les autorités élaborent le cahier des charges pour le signer ; d'après le CRI de Fès ce document sera produit incessamment (septembre 2010).

D'autre part, l'entreprise a préparé les conventions à signer avec les entreprises, administrations et autres organismes. Ceci afin de sécuriser l'approvisionnement en DEEE et en même temps fournir à ces entités le certificat de traitement, valorisation et /ou destruction.

Organisation d'un circuit de collecte dans la grande région de Fès en partenariat avec les partenaires sociaux (chiffonniers, semi grossiste et grossiste de déchets), les partenaires institutionnels (Délégations des administrations, Collectivités locales, CGEM régionale,...) et les partenaires économiques (entreprises,...).

Ce circuit de collecte se fera dans une démarche win win entre IVSEP et ses partenaires à travers des conventions de partenariat durable.

Quantités à recycler par an et les objectifs

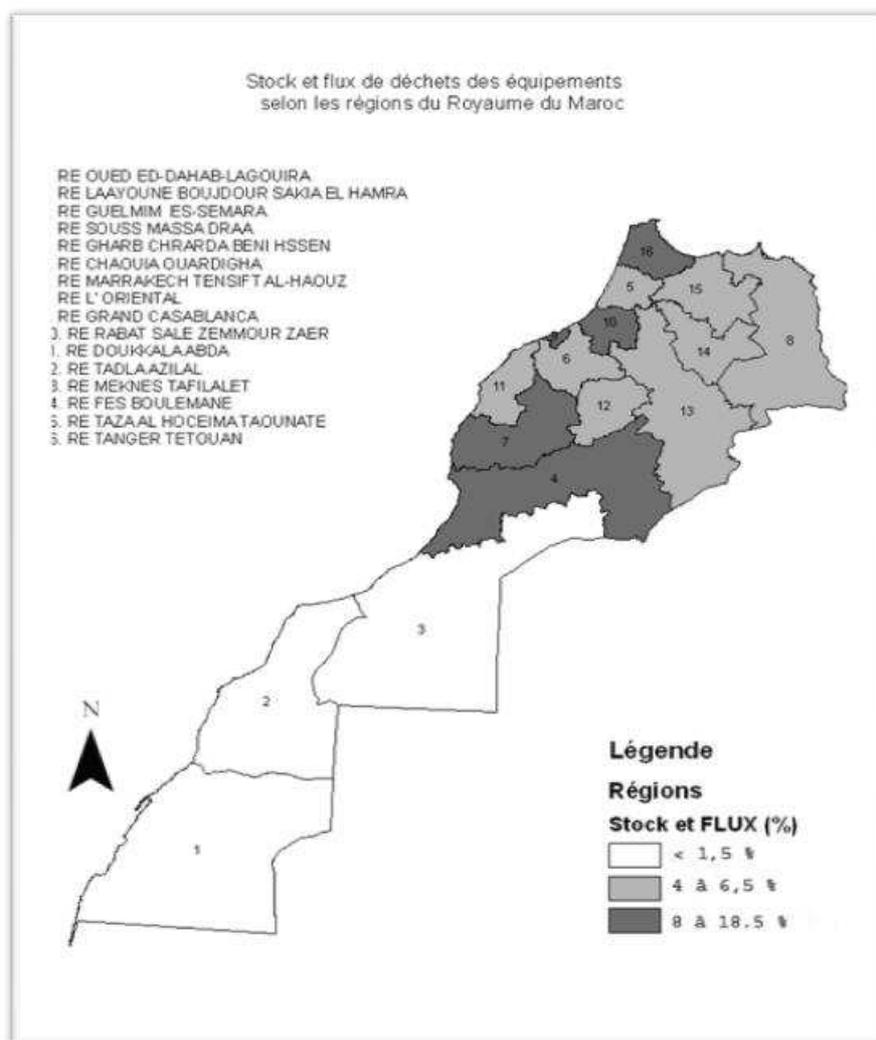
Il s'agit d'une moyenne prévisionnelle de 2500 à 3000 tonnes par an. Cette quantité sera atteinte durant la 3ème année après le démarrage de l'usine



Collecte du matériel informatique à recycler

Actuellement la collecte se fait d'une façon sporadique mais à travers les conventions de partenariat, l'approvisionnement est en cours de se sécuriser d'une façon continue et systématique.

Répartition géographique des DEEE et quantités

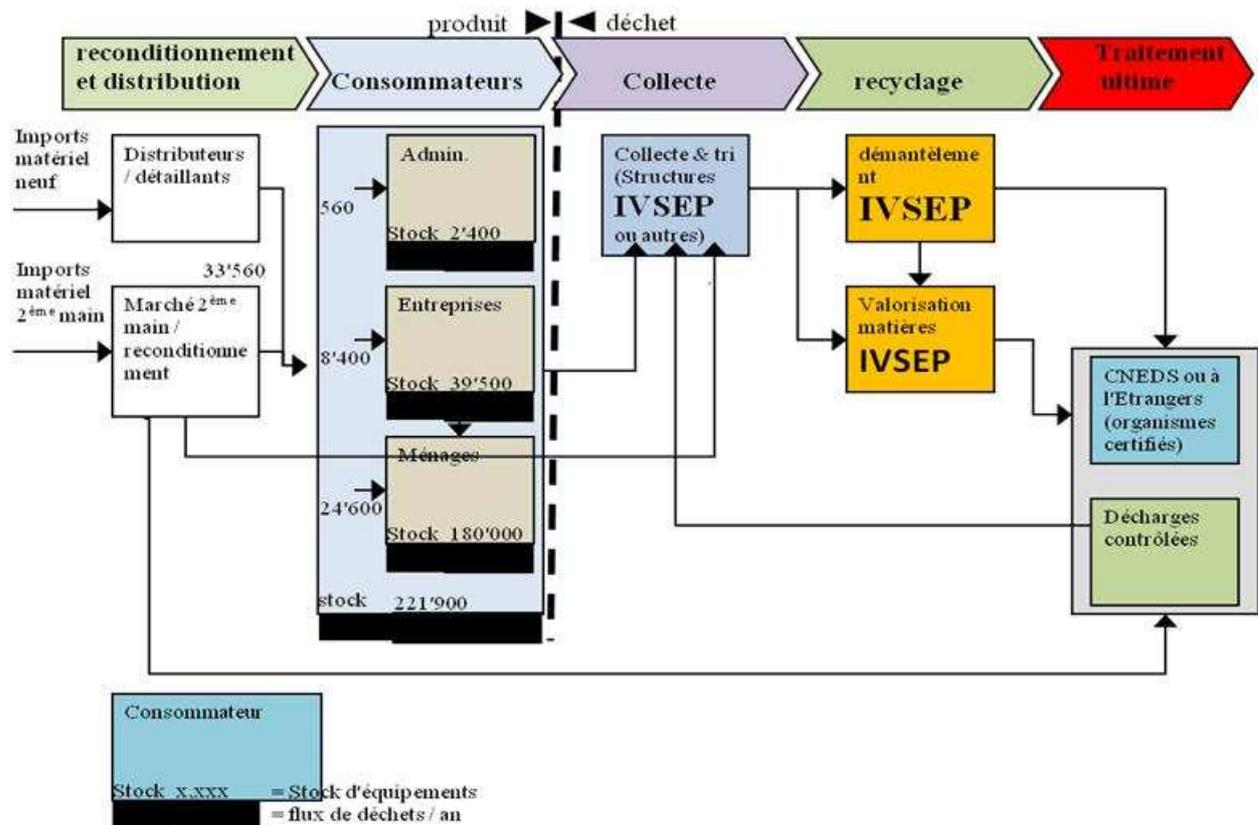


Projection des flux de déchets (tonnes/an)			
Années	2010	2011	2012
Ménages	23 200	23 600	24 000
Entreprises	8 200	8 400	8 500
Administration	530	550	600
Total	31 930	32 550	33 100

Equipements	Stock d'équipements en tonnes (2009)	Flux de déchets en Tonnes/an
TV	160 000	16000
Ordinateurs	70 000	14000
Téléphones portables	4 000	2000
Totaux	234 000	32000



Positionnement d'IVSEP par rapport aux flux de matières DEEE



Lois relatives à la protection de l'environnement

Les principales lois relatives à la protection de l'environnement sont :

- Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination.
- Loi n° 10-95 sur l'eau
- Loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air
- Loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement
- Loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement

Organismes actifs dans l'accompagnement financiers

- Le Fonds de la dépollution industriel (FODEP) intervient dans le financement de projets de dépollution à travers des subventions, jumelés à des crédits nourris par les banques



- l'ANPME a pour principale mission l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de conseil et accompagnement visant la création, la promotion et la modernisation des entreprises à travers une prise en charge d'une partie des dépenses engagées par les PME dans le cadre de ces programmes
- le Réseau de Diffusion technologique (RDT) a pour objectif d'accompagner les PME dans l'identification et la formulation de leurs besoins en matière de projets d'innovation ou de développement technologique
- le Fonds Hassan II pour le développement économique et social a pour mission, entre autres, d'apporter un concours financier:
 - à des programmes de réalisation de structures d'accueil pour les investissements industriels et de développement des technologies de l'information
 - à des actions de promotion de l'emploi notamment par les associations de micro crédit
 - à tout projet contribuant à la promotion de l'investissement et de l'emploi
- L'Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH) place la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité au centre des priorités de la politique économique et sociale du pays et vise à donner un nouvel élan décisif à la stratégie de développement social



Besoins de l'entreprise

Les besoins de l'entreprise IVSEP pour sa mise à niveau se résument dans les axes de développement suivants :

Tisser des partenariats stratégiques au niveau institutionnels afin d'assurer un flux constat des DEEE à traiter ;

Partenariat avec des entreprises ayant une grande expérience dans ce domaine dans la perspective de mettre en place une unité model qui sera par la suite dupliqué dans toutes les régions du Maroc et aussi au niveau africain. Le partenariat peut être financier, et/ou technique en fonction de la vision de l'entreprise partenaires (jointe venture, sous-traitance,...) ;

Partenariat avec les institutions de recherche et développement nationaux et internationaux pour la valorisation de certains composants

Partenariat avec des organismes de financement pour financer une partie de l'unité à titre pilote

Partenariat avec des organismes de promotion sociale et de l'aide au développement pour financer une partie des infrastructures en amont de la filière (chiffonniers, semi-grossiste...).

L'Hossini Mohammed

Directeur général

IVSEP

lvsep@yahoo.fr

GSM : 06 55 24 78 60

